



Formation en présentiel

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied Suivant l'Arrêté du 21 décembre 2004 et la recommandation R408

Code formation R408 UR maj 29/04/21

PUBLIC ET PRE REQUIS

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Le stagiaire devra :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas), bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges, être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.



Durée
7 heures/1 jour



Effectif par session
4 mini 8 max

OBJECTIFS

Se situer et être acteur de la prévention des risques.
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

COMPETENCES VISEES

Savoir :
Connaitre les dispositions légales et réglementaires
Appréhender l'utilisation d'un échafaudage de pied
Se situer et être acteur de la prévention dans son entreprise
Savoir utiliser un échafaudage de pied en sécurité
Savoir réaliser la vérification journalière
Savoir évaluer les risques en matière de travail en hauteur
Connaitre le cadre réglementaire de la vérification journalière

CONTENU

Présentation formateur/stagiaire
Les enjeux de la prévention.
Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
La prévention des risques : signaler les situations dangereuses,
Communiquer et rendre compte.
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
L'exploitation de la notice du fabricant.
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage.
Bilan de la formation/questions diverses



METHODES ET MOYENS MOBILISES

Exposés.
Apports théoriques.
Mises en situations pratiques.
Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.
Livret remis à chaque participant.
Paperboard, vidéoprojecteur, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

MODALITES DE SUIVI

Chaque participant signera par demi- journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
Délivrance d'une attestation de formation.
Évaluation à chaud des participants et à froid.

EVALUATION ET VALIDATION

Évaluation théorique et pratique par QCM des connaissances avec mise en situation.
Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

NOTRE INTERVENANT

Formateur expérimenté dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue. Formateur reconnu I.P.R.P.

INFORMATIONS

Contact

Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone Au 06 66 09 23 54.

Délai accès

Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.
L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyée au participant.

Tarif

A partir de 300 € net de taxes par participant et par jour.
Tarif de groupe nous consulter.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.